

ECO CURE A+

PRODUIT DE CURE ÉCOLOGIQUE POUR DALLAGES INDUSTRIELS

CARACTÉRISTIQUES

S'utilise sur tous les sols béton, dalles et dallages à usage industriel avec ou sans couches d'usure (intérieur/extérieur).

Conforme au décret n° 2011-321 du 23 Mars 2011 et à la directive européenne n°98/34/CE du 22/06/1998 relatif à l'étiquetage des produits polluants.

Ne contient aucun composant organique volatil préjudiciable à la sécurité, à la santé et à l'environnement.

- Conforme à la norme : NF P 18-371
- Solution aqueuse à base de silicate de sodium
- Densité : 1
- Inodore
- Ininflammable
- Prêt à l'emploi
- Teneur en COV : 0%
- pH : 11
- Coefficient de protection : P.V. d'essais A.T.C.M.
- Le produit peut geler mais une fois dégelé lentement et ré homogénéisé, il conserve toutes ses propriétés d'origine.
- Température d'application +5°C.



PROPRIÉTÉS

- Après la mise en service du dallage, **Eco Cure A+** s'élimine tout naturellement au trafic. **Le séchage du produit de cure en surface est progressif et hétérogène. La durée de séchage est variable dans le temps (jusqu'à plusieurs mois en fonction de l'hygrométrie et du trafic). DTU 13.3 – P1-1-1, paragraphe 7.3.5.**
- Permet une hydratation homogène pendant toute la durée de durcissement.
- Supprime le phénomène de farinage par son traitement anti-poussière.
- Augmente la résistance à l'abrasion du béton de dallage et de sa couche d'usure.
- Réduit considérablement les traces de gomme des bandages (Absence de film).
- Améliore la tenue de surface aux cycles gel/dégel.
- Permet un nettoyage simple et rapide des souillures en évitant leurs incrustations dans la porosité du béton.

RECOMMANDATIONS

- Ne pas appliquer par des températures inférieures à + 5°C.
- Ne pas appliquer par des températures supérieures à + 35°C.
- Ne pas appliquer sur support gelé.
- Pendant l'application, il faut protéger les surfaces en verre et aluminium et éviter tout contact car le produit risque d'altérer ces matériaux.

ECO CURE A+

MISE EN OEUVRE

L'utilisation d'un brumisateur thermique est à proscrire, nous vous recommandons d'employer un pulvérisateur classique (propre) n'ayant jamais été en contact avec des produits solvantés.

Vaporiser un film homogène d'Eco cure A+ sur le béton frais immédiatement après le travail de celui-ci (Talochage, lissage etc....).

Le produit doit être appliqué avec précaution, de manière uniforme, à l'aide d'un pulvérisateur basse pression (maximum 5 bars) à la surface du béton, sans manque ni excès.

La pulvérisation devra être dirigée impérativement vers la surface du béton (15 à 25 cm) pour éviter la formation de gouttelettes à la surface du béton.

La planimétrie devra être soignée afin d'éviter qu'Eco cure A+ stagne dans les creux et provoque ainsi un surdosage pouvant entraîner des désagréments esthétiques.

INFOS :

Les traces éventuelles peuvent être éliminées par simple brossage mécanique à l'eau dans les 6 à 12 heures suivant l'application de l'Eco cure A+.

CONSOMMATION

- Variable : 0,150-0,250 L/m². Selon porosité et la rugosité du support

CONDITIONNEMENT

- Bidon de 20 litres
- Container de 1 000 litres

STOCKAGE

Eco cure A+ devra être conservé dans un local tempéré et aéré.
Le produit peut se conserver 1 an dans son emballage d'origine non ouvert.

TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter notre fiche de données de sécurité. Nettoyage du matériel à l'eau.



ECO CURE A+